

# Vin'Scène parti pour tenir la distance

Pour sa cinquième édition, programmée dimanche matin, Vin'Scène en Bourbonnais peut s'appuyer sur des acquis solides. Pour mieux innover, entre déguisements et terroir.

Laurent Calmut

C'est le modèle. La référence. Pour Vin'Scène, l'exemple à suivre. Le marathon du Médoc, sa trentaine d'années d'expérience et ses 9.000 participants sont comme un phare pour la jeune épreuve bourbonnaise.

Pour les organisateurs, il n'est pas question de comparer. Juste de s'en inspirer, tout en restant fidèle à un esprit qui attire toujours plus de participants depuis sa création, en 2009. De 400 personnes lors de la première édition, le vignoble saint-pourcinois a attiré près de 1.500 coureurs et marcheurs en 2012.

600 coureurs sont attendus sur le parcours, en plus des 800 marcheurs

Marquée l'an passé par le décès de son créateur, Jacques Chevallier, un jour avant le départ, l'épreuve ne trahira pas la mémoire de celui qui a voulu rapprocher terroir et course à pied. Cette année, les organisa-



TRACÉ. Au départ de Saint-Pourçain, les coureurs, par équipe ou en individuel, devront parcourir un peu plus de 43 km. PHOTO D'ARCHIVES : PHILIPPE BIGARD

teurs vont même organiser des dégustations, en partenariat avec le Comité de promotion des produits d'Allier. Quatre à cinq stands seront installés tout au long du parcours.

Pour les plus créatifs, Vin'Scène va également proposer un concours de déguisements, afin de récompenser les trois plus beaux costumes. Autour du thème du cirque, l'épreuve se rattache un peu plus à l'exposition

du CNCS, alors que l'arrivée sera encore jugée sur le parvis du bâtiment moulinois. Enfin, un challenge « Entreprises » pourra rassembler des collègues.

Si la convivialité sera encore au cœur du parcours, la compétition aura évidemment son mot à dire. À commencer par la voix d'Antoine Amiot, vainqueur de l'épreuve individuelle lors des quatre premières éditions, et

qui visera un cinquième titre à Moulins. Depuis Saint-Pourçain, le tracé a été légèrement modifié, pour laisser la part belle aux chemins et aux variations de dénivelés. Et ainsi proposer un tracé long d'un peu plus de 43 kilomètres.

L'épreuve par équipe, composée de trois relais, est reconduite. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à demain soir, tandis que celles de « La Bourbonnai-

se », les deux marches de 15 km (au départ de Chemilly, dès 9 heures) ou 20 km (au départ de Bresnay, dès 8 heures), sont fermées depuis hier. Près de 800 randonneurs sont attendus. Les courses à pied, elles, devraient rassembler près de 600 personnes. ■

➔ **Pratique.** Plus de renseignements sur [www.vin-scene-bourbonnais.com](http://www.vin-scene-bourbonnais.com), ou sur la page Facebook de l'épreuve, [www.facebook.com/VinSceneEnBourbonnais](http://www.facebook.com/VinSceneEnBourbonnais).

## REPÈRES

### Le parcours

Au départ du kiosque à musique, à 9 heures, à Saint-Pourçain, les coureurs rallieront le parvis du CNCS, à Moulins, en passant par Saulcet, Verneuil, Meillard, Bresnay, Besson, ou Bressolles.

### Bénévoles

Autour des organisateurs, le soutien technique est assuré par les clubs des Coureurs des vignes et l'EAMYA. Près de 180 bénévoles œuvreront dimanche.

### Navettes

Les organisateurs vont proposer des navettes gratuites, pour les coureurs qui l'auront demandé lors de l'inscription, afin de les transporter de Moulins à Saint-Pourçain, le matin de la course, de 7 heures à 7 h 30. Départ du CNCS.

### Animations

Sur le parvis du CNCS, animations musicales et démonstrations de l'école de cirque.

## Fidèles soutiens

**PARTENARIAT.** Lors de la présentation de la course 2013, orchestrée au Centre national du costume de scène, l'association Course Vin'Scène en Bourbonnais a renouvelé ses conventions de partenariat. Le CNCS et ERDF Allier ont de nouveau réaffirmé leur soutien à l'épreuve.



Autour du président Pascal Brunel, près de 180 bénévoles vont veiller au bon déroulement de la course



TENANT. Antoine Amiot, vainqueur des quatre premières éditions, verra un cinquième titre. P. BIGARD